

DIRECTIVES POUR REMPLIR LE FORMULAIRE

RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS

- ✓ Le formulaire 2373RSP(FR) est utilisé pour toutes les provinces sauf le Québec. Pour les successions au Québec, veuillez communiquer avec nous pour obtenir plus d'information. Vous trouverez nos coordonnées à la section « Demande de renseignements » des présentes directives (page 3).
- ✓ Ce formulaire n'est utilisé que lorsqu'un bénéficiaire est désigné dans le cadre du régime. Lorsque le bénéficiaire est nommé en vertu du testament mais non du régime, vous devez communiquer avec nous pour obtenir plus d'information. Vous trouverez nos coordonnées à la section « Demande de renseignements » des présentes directives (page 3).
- ✓ Le formulaire doit être rempli au complet pour pouvoir être traité. Il doit comprendre la signature du bénéficiaire.
- ✓ Pour la protection de la succession, les formulaires incomplets ou qui contiennent des renseignements inexacts ainsi que les documents erronés seront rejetés et auront pour effet de retarder le traitement de votre demande.
- ✓ Toute modification apportée au formulaire doit être paraphée avant la signature de la déclaration définitive.
- ✓ Toute différence entre le nom figurant sur les régimes et celui inscrit sur les documents juridiques doit être justifiée par une lettre de garantie émanant d'une institution financière ou d'un avocat, rédigée sur son papier en-tête (p. ex., Jean Tremblay, Jean P. Tremblay et Jean Pierre Tremblay est une seule et même personne).
- ✓ Le titulaire de l'indemnité peut être le bénéficiaire, son procureur ou son représentant légal.
- ✓ La date du décès est également appelée « date d'indemnité ».
- ✓ Les originaux doivent être expédiés par la poste. Les télécopies ne sont pas acceptées.
- ✓ S'il y a plus d'un bénéficiaire en vertu du régime, un formulaire distinct 2373RSP(FR) doit être rempli pour chaque bénéficiaire.
- ✓ S'il y a plus d'un régime, un formulaire distinct 2373RSP(FR) doit être rempli pour chaque régime.

QUI PEUT REMPLIR LE FORMULAIRE?

- ✓ Le titulaire de l'indemnité doit remplir le formulaire.
 - ✓ Si le bénéficiaire n'a pas atteint l'âge de la majorité ou est décédé, son représentant légal ou son procureur fait office de titulaire de l'indemnité.
 - ✓ Tout représentant légal qui agit au nom du bénéficiaire doit fournir les documents juridiques suivants (voir note) :
 - ✓ procuration;
 - ✓ documents confirmant la tutelle ou la curatelle d'un mineur.
- Nota :** Tous les documents doivent être certifiés par l'une des entités suivantes : une institution financière canadienne, un commissaire à l'assermentation ou un notaire identifié adéquatement à l'aide d'un timbre ou sceau et d'une signature.

DOCUMENTS REQUIS POUR LE TRANSFERT D'UN RÉGIME RER OU L'ENCAISSEMENT DES FOND

Avant de continuer, veuillez suivre les étapes suivantes :

- ✓ Déterminer si le conjoint est désigné bénéficiaire en vertu du régime REER du défunt.
- ✓ Une fois que la situation a été établie, veuillez vous reporter à la section appropriée pour étudier les options qui s'appliquent à votre demande et respecter la marche à suivre.

Situation n° 1 - Le conjoint est désigné bénéficiaire en vertu du régime REER du défunt.

Option I - Transférer les fonds à votre régime RER du Canada existant

| Document requis | Instructions spécifique |
|---|---|
| Preuve de décès Nota : Vous devez nous faire parvenir l'original du certificat de décès ou une copie certifiée par un notaire, un commissaire à l'assermentation ou une institution financière. ET le formulaire 2373RSP(FR) | Veillez remplir les sections A, B, C, D (option I) et F du formulaire 2373RSP(FR). Le numéro d'assurance sociale du bénéficiaire doit être fourni à la section C puisqu'il est exigé en vertu des lois fiscales. Le formulaire doit être daté et signé par le bénéficiaire ou son représentant et être authentifié par un commissaire à l'assermentation (y compris timbre et date d'expiration) ou un notaire identifié adéquatement à l'aide d'un timbre ou sceau et d'une signature. |

Option II - Transférer les fonds du régime à une autre institution financière

| Document requis | Instructions spécifique |
|---|--|
| Preuve de décès Nota : Vous devez nous faire parvenir l'original du certificat de décès ou une copie certifiée par un notaire, un commissaire à l'assermentation ou une institution financière. ET le formulaire T2033 ou son équivalent (fourni par l'institution financière destinataire et dûment rempli) ET le formulaire 2373RSP(FR) | Veillez remplir les sections A, B, C, D (option II) et F du formulaire 2373RSP(FR). Le numéro d'assurance sociale du bénéficiaire doit être fourni à la section C puisqu'il est exigé en vertu des lois fiscales. Le formulaire doit être daté et signé par le bénéficiaire ou son représentant et être authentifié par un commissaire à l'assermentation (y compris timbre et date d'expiration) ou un notaire identifié adéquatement à l'aide d'un timbre ou sceau et d'une signature. |

Option III - Encaisser les fonds du régime

| Document requis | Instructions spécifique |
|---|---|
| Preuve de décès Nota : Vous devez nous faire parvenir l'original du certificat de décès ou une copie certifiée par un notaire, un commissaire à l'assermentation ou une institution financière. ET le formulaire 2373RSP(FR) | Veillez remplir les sections A, B, C, D (option III) et F du formulaire 2373RSP(FR). Le numéro d'assurance sociale du bénéficiaire doit être fourni à la section C puisqu'il est exigé en vertu des lois fiscales. Le formulaire doit être daté et signé par le bénéficiaire ou son représentant et être authentifié par un commissaire à l'assermentation (y compris timbre et date d'expiration) ou un notaire identifié adéquatement à l'aide d'un timbre ou sceau et d'une signature. |

Situation n° 2 - Le conjoint n'est pas désigné comme bénéficiaire en vertu du régime REER du défunt.

Seule option - Encaisser les fonds du régime

| Document requis | Instructions spécifique |
|---|--|
| Preuve de décès Nota : Vous devez nous faire parvenir l'original du certificat de décès ou une copie certifiée par un notaire, un commissaire à l'assermentation ou une institution financière. ET le formulaire 2373RSP(FR) | Veillez remplir les sections A, B, C, E et F du formulaire 2373RSP(FR). Le numéro d'assurance sociale du bénéficiaire doit être fourni à la section C puisqu'il est exigé en vertu des lois fiscales. Le formulaire doit être daté et signé par le bénéficiaire ou son représentant et être authentifié par un commissaire à l'assermentation (y compris timbre et date d'expiration) ou un notaire identifié adéquatement à l'aide d'un timbre ou sceau et d'une signature. |

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

Vous pouvez communiquer avec nous du lundi au vendredi, entre 8 h et 20 h (heure de l'Est).

Téléphone :

1 800 575-5151

1 888 646-2626 pour les institutions financières

1 800 354-2222 pour ATS (téléimprimeur seulement)

Courriel :

oec@oec.gc.ca

En ligne :

www.oec.gc.ca

COMMENT SOUMETTRE VOTRE DEMANDE

Une fois le formulaire dûment rempli, veuillez y annexer les documents juridiques et les formulaires supplémentaires (le cas échéant) et expédier le tout par la poste, à l'adresse suivante :

Obligations d'épargne du Canada

Service des produits enregistrés

C. P. 2390, succursale D

Ottawa (Ontario) K1P 1K8

Veillez écrire lisiblement ou taper les renseignements demandés dans les champs du formulaire. Veillez à remplir tous les champs requis afin d'éviter tout retard dans le traitement de votre demande.

SECTION A - RENSEIGNEMENTS SUR LE DÉFUNT, DÉTENTEUR DU RÉGIME RER DU CANADA

| | | |
|--|--|--------------------------|
| Nom complet du défunt, détenteur du régime | | Date d'indemnité (décès) |
| <input type="text"/> | | <input type="text"/> |
| N° du régime RER du Canada (jusqu'à 11 chiffres) | | |
| <input type="text"/> | | |
| <i>- Le numéro du régime RER du Canada est indiqué sur les relevés semestriels.</i> | | |
| <i>Si vous manquez d'espace, veuillez utiliser une autre feuille comportant les champs ci-dessus et la joindre au présent formulaire. Veuillez apposer vos initiales sur toutes les feuilles annexées.</i> | | |

SECTION B - RENSEIGNEMENTS SUR LE TITULAIRE DE L'INDEMNITÉ

| | | | | |
|---------------------------------|----------------------|----------------------|--|----------------------|
| Nom du titulaire de l'indemnité | | | Lien avec le défunt, détenteur du régime | |
| <input type="text"/> | | | <input type="text"/> | |
| Adresse | Ville | Prov. | Code postal | Pays |
| <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> |

SECTION C - RENSEIGNEMENTS SUR LE BÉNÉFICIAIRE

| | | |
|---|--|--|
| Nom du bénéficiaire (si celui-ci diffère du titulaire de l'indemnité) | | Numéro d'assurance sociale (exigé par les lois fiscales) |
| <input type="text"/> | | <input type="text"/> |
| N° de téléphone à domicile (avec indicatif régional) | Veillez choisir l'une des options suivantes aux fins des lois fiscales : | |
| <input type="text"/> | <input type="radio"/> Je suis un résident canadien aux fins de l'impôt. | |
| | <input type="radio"/> Je ne suis pas un résident canadien aux fins de l'impôt. S.V.P. indiquer depuis quand. Date (aaaa/mm/jj) <input type="text"/> | |

SECTION D - LE CONJOINT EST DÉSIGNÉ BÉNÉFICIAIRE EN VERTU DU RÉGIME REER DU DÉFUNT

Cochez **UNE** des cases suivantes et fournissez les renseignements exigés.

- Option I** N° du régime RER du Canada (jusqu'à 11 chiffres)
Je souhaite virer les fonds dans mon régime existant RER/FRR du Canada
- Option II**
Je souhaite virer les fonds du régime REER à une autre institution financière et j'ai dûment rempli le formulaire adéquat (c.-à-d., le T2033 ou son équivalent) et l'ai annexé.
- Option III**
Je souhaite encaisser les fonds du régime et faire émettre un chèque libellé à mon nom (celui du bénéficiaire).

2373RSP(FR)-07-10

Protégé B (une fois rempli)

SECTION E - LE CONJOINT N'A PAS ÉTÉ DÉSIGNÉ BÉNÉFICIAIRE EN VERTU DU RÉGIME REER DU DÉFUNT

Cochez la case suivante, puisqu'il n'y a qu'une **seule option** dans le présent cas.

Je souhaite encaisser les fonds du régime et faire émettre un chèque libellé à mon nom (celui du bénéficiaire).

SECTION F - DÉCLARATION

Attendu que :

1. Le soussigné (ci-après nommé le « titulaire de l'indemnité ») est le bénéficiaire ou son représentant en ce qui a trait aux fonds du régime REER mentionné ci-haut (ci-après nommé le « régime »), comme il se doit.
2. Le titulaire de l'indemnité a demandé à la SOCIÉTÉ CANADA TRUST de lui verser les fonds du régime, conformément à la désignation écrite du bénéficiaire.

Pour ces motifs, en considération du versement par la SOCIÉTÉ CANADA TRUST au titulaire de l'indemnité ou à une personne désignée de son choix des fonds du régime, le titulaire de l'indemnité accepte de décharger la SOCIÉTÉ CANADA TRUST de tout dommage, réclamation, demande, poursuite judiciaire, perte, charge, dépense ou responsabilité que celle-ci pourrait devoir payer, assumer, subir ou encourir en raison du versement des fonds du régime ou à l'occasion de ce versement au titulaire de l'indemnité ou à une personne désignée de son choix conformément à ladite désignation écrite du bénéficiaire.

Déclaré sous serment devant moi à

le

Ville

Prov.

Date (aaaa/mm/jj)

NOTAIRE OU COMMISSAIRE AUX SERMENT

*Apposer le sceau/timbre
dans cette case*

Signature du commissaire à l'assermentation (y compris le timbre et la date d'expiration) ou du notaire identifié adéquatement ci-dessus

Signature du bénéficiaire désigné du régime

Une fois le formulaire dûment rempli, veuillez y annexer les documents nécessaires et expédier le tout par la poste, à l'adresse suivante : Obligations d'épargne du Canada, Service des produits enregistrés, C. P. 2390, succursale D, Ottawa (Ontario) K1P 1K8. Pour obtenir des renseignements, veuillez communiquer avec nous par téléphone, au 1 800 575-5151, du lundi au vendredi entre 8 h et 20 h (heure de l'Est). Vous pouvez également nous joindre par ATS (téléimprimeur seulement), au 1 800 354-2222.

Veuillez visiter notre site Web, à l'adresse www.oec.gc.ca.

Les renseignements personnels fournis dans le présent formulaire sont protégés en vertu des dispositions de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et ne seront utilisés que dans le but pour lequel ils ont été recueillis.